L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 30 AOUT 1851.

Imprimé et publié par [illegible] F. WEISSE. No [illegible] rue de Chartres.

[illegible] Etat, la Cour de [illegible] Première [illegible] Commerce [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 30 AOUT

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.
[illegible] ARISTIDE LANDRY.
JOHN MOORE.

COALITION.

[illegible] prompts à tirer parti des [illegible] adversaires, se font [illegible] mesures extrêmes qu'ils emploient [illegible] des whigs. Ils ne craignent [illegible] avec les abolitionistes, [illegible] pour embrasser celles [illegible], de perdre complètement [illegible] une grande partie de l'Union [illegible] succès de quelque chétive candidature. Nous avons plus d'une [illegible] qui n'est certes pas à l'honneur [illegible] locofoco. On ne transige pas [illegible] principes quand on les croit bons; on [illegible] on ne les salit pas.

[illegible] du Nord n'en sont pas de [illegible] pratique de leurs doctrines. Ceux [illegible] viennent-ils pas de tendre [illegible] soilers dans une grande convention [illegible] à Worcester le 20 de ce [illegible] d'avant-hier pas pour [illegible] M. Nathaniel P. [illegible] nommé un comité [illegible] et de trois de [illegible] préparer des résolutions et un [illegible] pas désigné comme [illegible] poste de lieutenant gouverneur [illegible] W. Cushman, abolitioniste ? [illegible] voté ensuite des résolutions, [illegible] elles sont favorables au [illegible] comprenons bien les termes [illegible] avons sous les yeux, [illegible] des esclaves [illegible]. Comment les abo[illegible] pardonner au dernier [illegible] au Pre[illegible] [illegible] compro[illegible] de savoir [illegible] secret [illegible].

LE PAMPERO.

[illegible] demandé pendant plu[illegible] était devenu le *Pampero*, ce [illegible] avait osé montrer sa carène [illegible] Havane et aller ensuite débarquer [illegible] distance sur la côte septentrionale [illegible] d'aventuriers [illegible] pour apprendre, [illegible] vague, qu'il était allé prendre [illegible] Floride une nouvelle bande [illegible] ordres du général [illegible].

[illegible] est arrivé à New-York [illegible] du 21 courant; ayant touché à [illegible] après son départ de la Nouvelle-[illegible] des nouvelles positives du [illegible] Key-West le [illegible] Floride, pour prendre une [illegible] commandés [illegible].

[illegible] VIRGINIE.

[illegible] Le comité chargé de [illegible] Johnston, désigné [illegible] prononcé un discours [illegible] passages : [illegible] C'est un grand bonheur pour [illegible] de l'Union, de [illegible] Webster, Clay, Cass, Dickinson, [illegible] ont abjuré leurs anciennes [illegible] sauver le pays d'un naufrage [illegible] paix, d'harmonie et de concilia[illegible] par la législature nationale. Res[illegible] seraient mises à exécution [illegible] pouvoir exécutif aurait le pouvoir [illegible].

[illegible] a répondu par un de ses plus [illegible] dont nous allons reproduire [illegible].

[illegible] haute opinion que vous profe[illegible] d'Etat distingués qui à l'heure [illegible] pour consolider [illegible] Union, de ne voir en [illegible] Nord, ni le Sud, ni l'Est, ni l'Ouest, [illegible] mon pays, le pays un et indivi[illegible] ce principe, et aujourd'hui [illegible] en ma faveur le témoignage [illegible], j'ai aussi l'approbation de mes [illegible].

MEXIQUE.

[illegible] de Vera-Cruz nous avons [illegible] de cette dernière ville jusqu'au [illegible] et de Mexico jusqu'au 2 [illegible] trouvé d'important. [illegible] se préoccuper de la situation [illegible] République et des divers pro[illegible] Congrès est saisi pour faire face à la [illegible] Les discussions vont leur train [illegible] ne sont pas payés. Le [illegible] proposé par le ministre des finances, [illegible] Piña y Cuevas, ne paraît pas avoir été [illegible] faveur. Plusieurs Etats ont cru [illegible] protester contre l'adoption de ce [illegible] *Monitor Republicano*, journal le [illegible] de la capitale, attaque avec une [illegible] énergie et une écrasante logique, [illegible] jusqu'à engager le ministère à [illegible] la Chambre des Dépu[illegible] majorité n'a pu siéger. [illegible] divers Etats de la Ré[illegible] avoir lieu le 3 de ce mois. Les [illegible] paraissaient croire au triomphe du [illegible] fédéral.

[illegible] grande quantité de fausse monnaie a [illegible] mise en circulation à San Luis Potosi.

[illegible] Bernardo Couto a été élu président du [illegible] et Don Juan de Navarro, vice-président, [illegible] le mois d'août. A la Chambre des Députés [illegible] Gomez Farias a été élu président, [illegible] Sagaceta, vice-président.

[illegible] le 17 juillet, à Durango, un mouvement [illegible] suite de la rareté et du haut [illegible] qui a plus d'une fois [illegible] tragique n'a été répri[illegible] Les perturbateurs n'ont [illegible] devant les baïonnettes. Les autorités [illegible] ont ordonné aux dé[illegible] de vendre leur denrée à un [illegible] raisonnable.

M. J. M. Caballero, un de nos citoyens les plus honorables, nous adresse l'avis suivant que nous nous empressons de publier :

AVIS.

Le soussigné profondément sensible aux nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçus tant des [illegible] constituent la ville, que des personnes les plus haut placées, et à bon droit, dans l'estime publique, à propos des scènes de désordre qui ont récemment eu lieu à la Nouvelle-Orléans, et durant lesquelles le magasin qu'il tenait à l'encoignure des rues Royale et Douane, fut dévasté, saccagé, pillé, désire exprimer ici à tous et à chacun d'eux ses sincères remercîmens. Il apprécie comme il convient les égards et les sentimens bienveillans dont il a été l'objet en cette occasion spéciale. Aussi, tout en regrettant profondément, d'accord en cela avec la grande masse du peuple de la Nouvelle-Orléans, les désordres qui ont troublé la paix de sa métropole, à si bon droit renommée par l'exacte surveillance de sa police et les garanties dont elle entoure la vie et la propriété des citoyens, et lesquels ont un moment compromis sa tranquillité et sa réputation, il se doit de dire que bien peu de ses habitans y prirent aucune part.

Les pertes qui ont été pour le soussigné la suite de ces désordres, ne sont rien comparées aux sentimens douloureux qu'il éprouva en voyant les lois de sa patrie adoptive, ainsi méprisées et foulées aux pieds. Mais ce qu'il n'oubliera jamais c'est la promptitude, c'est le dévouement avec lequel nombre de personnes recommandables, entre lesquelles il désire nommer le juge Walker, du *Delta*, s'interposèrent pour arrêter les perturbateurs, et rappeler au bon sens une multitude égarée. La remarquable activité que déploya le juge Walker, et le succès qui la couronna, en sauvant du pillage tout ce qu'il fut possible de lui ravir, lui donnent droit à cette mention spéciale de la part de

J. M. CABALLERO.

☞ Tous les journaux de la ville sont priés de publier le présent article en anglais et en français et voudront envoyer leurs comptes. J. M. C.

SOCIÉTÉ PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.—Cette utile association célèbre demain son troisième anniversaire. Le cortége se formera à dix heures du matin au coin des rues Canal et Baronne et parcourra les principaux quartiers de la ville. Les membres de la société se rendront ensuite à la loge de l'Etoile Polaire, rue de la Levée, No 11, où ils procéderont à l'élection de leurs officiers pour la présente année. La fête se terminera par un magnifique banquet.

Les nouvelles de la Havane apportées à New-York par le steamer *Cherokee* ont été transmises par le télégraphe aux journaux de St-Louis. Il n'y a aucune différence essentielle à noter entre ces avis et ceux que nous avons reçus par l'*Empire City*.

RIVIÈRE ROUGE.—La navigation de la Rivière Rouge devient de plus en plus difficile et les communications avec la Nouvelle-Orléans menacent d'être bientôt suspendues. Entre Alexandria et l'embouchure de Black River, il y a des endroits où l'eau est si peu profonde que c'est à peine si les bateaux, avec tout l'effort des machines, peut se tirer de la vase du lit. La navigation est d'ailleurs très lente et offre même des périls réels. Si les barres qui se forment çà et là ne sont point emportées par le courant aucun steamer n'osera sous peu s'aventurer dans la Rivière Rouge.

CHOLÉRA.—Le *Red River Republican* du 23 courant nous apprend qu'aux dernières dates le choléra sévissait avec moins de rigueur sur les habitations de M. Calhoun. Un seul cas nouveau s'est déclaré dans l'espace de plusieurs jours et la plupart des malades étaient en pleine voie de convalescence. Chose étonnante, le fléau n'a fait son apparition sur aucune autre habitation. M. Calhoun a, dit-on, perdu plus de 70 esclaves ainsi qu'un de ses économes. Un des médecins qui ont présidé au traitement des cholériques, a également succombé; des cinq autres trois ont été gravement malades.

ALBANY.—Cette ville a été dans la matinée du 20 courant, le théâtre d'un incendie qui a dévoré plusieurs maisons. La perte est évaluée à vingt mille piastres.

CANDIDATS PRÉSIDENTIELS.—Le *Lexington Observer* s'est prononcé en faveur de Henry Clay, comme candidat whig pour la prochaine présidence des Etats-Unis.

La Convention des amis du général Winfield Scott a dû de son côté se réunir à Pittsburg le 20 de ce mois.

La Convention démocratique de Lebanon s'est prononcée en faveur de l'honorable James Buchanan.

CANDIDATS.—Une convention whig réunie à Alexandria le 16 de ce mois, a formé le ticket suivant :

C. O. Archinard, candidat pour représenter les paroisses Rapides et Avoyelles au Sénat de l'Etat. Pour la Chambre des Représentans, MM. J. T. Flint et W. H. Ransdell.

Ces deux derniers citoyens ont décliné la candidature.

INCENDIE.—Une dépêche télégraphique du 26 courant nous apprend que la plus grande partie de la ville de Concord, dans l'Etat du New-Hampshire, a été détruite ce jour-là par un incendie.

LES ÉLUS.—Voici le résultat des dernières élections locales qui ont eu lieu dans l'Etat du Kentucky :

Lazarus W. Powell (démocrate), gouverneur.
John B. Thompson (whig), lieutenant-gouverneur.
Thomas S. Page (whig), auditeur des terres publiques.
Richard C. Wintersmith (whig), trésorier d'Etat.
Elisha A. Macurdy (whig), conservateur du bureau des terres.
James Harlan (whig), avocat-général.
David R. Haggard (whig), président du bureau des améliorations intérieures.
Robert J. Breckenridge (whig), surintendant de l'instruction publique.

STEAMER CHEROKEE.—Le steamer *Cherokee* est arrivé à New-York dans la soirée du 21 courant, ayant fait la traversée de la Havane en quatre jours et ayant à bord, outre $165,000 appartenant aux passagers, $2,610,689 consignées à diverses maisons des Etats-Unis. Les nouvelles reçues par cet arrivage n'ont pu être transmises à Baltimore par suite d'une solution de continuité dans les fils du télégraphe électrique.

PHILADELPHIE.—Le candidat des démocrates de la Pensylvanie pour la place de gouverneur est M. Bigler. Un immense meeting s'est organisé dans la ville de Philadelphie le 21 de ce mois pour recevoir l'honorable candidat. M. Bigler a harangué l'assemblée, puis des résolutions en faveur de l'union et du compromis ont été votées à l'unanimité.

LOUISVILLE.—Le Bureau de Santé de Louisville a déclaré que le choléra avait entièrement disparu de la ville.

DÉPART.—Le steamer anglais *Europa* a quitté le port de Boston le 20 de ce mois, à midi, pour Liverpool, avec trente-cinq passagers.

KENTUCKY.—On croit que la majorité de Powell, élu gouverneur du Kentucky, est d'environ mille voix.

Presley Ewing, candidat whig dans le 3e district, a été élu au Congrès à une majorité de 297 voix.

TEMPÉRATURE.—Nous sommes, dit un journal de New-York du 21 courant, en plein automne: le thermomètre à midi ne s'est élevé hier qu'à 73°, et pendant toute la journée le ciel, couvert de sombres nuages, a versé sur nous une pluie froide et triste. Aujourd'hui les symptômes ne sont pas plus favorables.

SURINAM.—Il a été reçu à Boston des nouvelles de Surinam jusqu'au 20 juillet. La fièvre jaune sévissait parmi les troupes et parmi les marins du port.

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—Wm. Strong a comparu hier devant le recorder Caldwell, sous la prévention d'avoir volé une paire de souliers dans un magasin de la rue Annonciation. Strong avait été libéré de la maison de travail le jour précédent. Le recorder examinera cette affaire jeudi prochain.

J. A. Ledner, J. Starrenburger et L. Perral, ont été conduits hier devant le recorder Caldwell, pour avoir assailli et frappé l'officier de police Ritter. Cette affaire sera appelée la semaine prochaine.

Jas. Hughes, accusé d'avoir endommagé à coups de hache la maison de John Sullivan dans la rue Girod, a été envoyé hier par le recorder Caldwell devant la 1re Cour de district.

Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un nègre dont le nom est inconnu, qui a été trouvé noyé dans le fleuve, en face de la rue de l'Hôpital.

ABANDON D'UN ENFANT.—Le révérend M. C. Whitbait a déclaré hier au recorder Génois, qu'il y a quelques jours un enfant paraissant âgé de six semaines a été déposé devant sa porte, rue de l'Esplanade, et qu'après avoir fait les démarches nécessaires il a réussi à le faire admettre dans un hospice. D'après des informations reçues, il a découvert que la mère de cet enfant était une nommée Rosana qui l'avait elle-même déposé devant sa maison. Rosana a été arrêtée. Le recorder exige un cautionnement de $500.

ESPAGNE.

Voici comment le journal *la Nacion*, du 31, rend compte de la prorogation des cortès par M. Bravo Murillo :

"*Finis coronat opus.* Hier s'est terminée la première période de la législature de 1851. Ce n'est pas à dire qu'elle ait expiré par le fait d'une élévation excessive dans la température ou de la désertion en masse de MM. les députés et sénateurs; c'est la proposition de M. Moyano qui l'a tuée, ce sont les débats de la séance de mardi (29), qui, semblables à la chemise de Déjanire, devaient réduire en cendres jusqu'à la moelle du ministère du 14 janvier; ce qui l'a tuée, c'est la politique d'un ministère symbolisée par un nom qui est funeste à l'existence de tous les parlemens.

"Ce nom est celui de Bravo-Murillo. Nous nous rappelons qu'en 1846, une proposition du député marquis de Montecastro contre l'administration de M. Bravo Murillo fut la cause de la clôture des cortès.

"Nous nous rappelons que le vote particulier de M. Millan Alonzo contre l'administration de M. Bravo Murillo, fut la cause, l'année dernière, de la dissolution des cortès élues dans la même année 1850.

"Maintenant une proposition de M. Moyano contre l'administration de M. Bravo Murillo est la cause immédiate de la suspension des cortès de 1851.

"Nous le répétons, le nom du président actuel du conseil des ministres est un nom fatal aux parlemens. Il faut qu'il existe en lui quelque chose de réfractaire à l'esprit de nos institutions; il faut qu'il y ait dans la conduite de celui qui porte ce nom quelque chose d'antipathique à la marche pacifique et raisonnée des débats législatifs : il faut que dans ses opinions il existe des élémens dissolvans de l'action constitutionnelle des partis réguliers.

"Ce qui la veille étaient un secret pour tout le monde, n'était hier un secret pour personne. On savait que la prorogation allait avoir lieu et on en connaissait le motif. On disait à haute voix que, dans la chambre, il ne serait permis à aucun député de parler, pas même sur le procès-verbal de la veille. La clôture devait être sépulcrale ainsi que l'avait été l'ouverture des séances, il y a deux mois. Et en effet, après la lecture du procès-verbal, M. le comte de Vista Hermosa demanda la parole ainsi que la lecture d'un article de la constitution. Le président fit donner lecture de l'article, mais il refusa la parole à M. de Vista Hermosa, qui fut obligé de se taire.

"Peu d'instans après, M. Bravo Murillo, avec la figure joyeuse et satisfaite, donna lecture du décret de prorogation.

"On dit que les cortès seront de nouveau convoquées pour le 30 novembre. Pendant cet interrègne parlementaire, le ministère se flatte de pouvoir marcher, ou, pour mieux dire, dormir sans obstacle et vivre sans dangers et sans alarmes.

"Mais que nous importent ces quatre mois! Au cinquième s'ouvriront les portes qui viennent de se fermer, et elles ne se refermeront pas avant qu'on n'en voie sortir le tombeau de ce qui a été créé le 14 janvier."

D'un état publié par la *Gazette de Madrid* du 31, il résulte que les recettes du trésor se sont élevées dans le mois de juin dernier à 98,750,924 réaux. Dans le mois correspondant de 1850, elles n'avaient atteint que le chiffre de 94,831,916 réaux, ce qui établit une différence de 3,919,008 réaux en faveur de 1851. Mais si l'on compare les recettes du mois de juin 1851 aux évaluations du budget, on trouve une différence en moins de 2,217,632 réaux. Les recettes des six premiers mois de l'année 1851 ont donné 554,061,159 réaux. Elles étaient évaluées dans le budget à 559,404,374 réaux. C'est donc un déficit de 5,343,313 réaux pour la moitié de l'année. Voilà les beaux calculs de M. Bravo Murillo qui commencent à le trahir.

On attendait à Madrid l'arrivée de la Havane du général Armero, nommé ministre de la marine, et on disait que, dans ce cas, très probable, où il n'accepterait pas ce portefeuille, il y aurait des changemens dans le ministère.

S. M. la reine Marie-Christine, accompagnée de son époux, le duc de Rianzarès, est arrivée à la résidence royale de Saint-Ildephonse, le 20, à six heures du soir.

Le 30, huit heures du soir, à Madrid, une commission du sénat présenta à la reine Isabelle les projets de loi votés par les chambres, à savoir : celui du réglement de la dette de l'Etat, celui de la dette du trésor et celui de la dette flottante, afin que S. M. daignât les sanctionner. On croit que cette sanction sera donnée vendredi, dans le conseil des ministres que S. M. doit présider, et qu'immédiatement après ils seront publiés par la gazette officielle.

FEUILLETON.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

L'AVARICE,

ROMAN PAR EUGÈNE SUE.

LES MILLIONNAIRES.

V.

Le vieux mulâtre s'était lentement acheminé vers les hauteurs de Chaillot; il arriva bientôt dans la rue où s'élève l'église de ce faubourg pauvre et populeux.

Contre l'usage, cette église était éclairée cette nuit là. A travers la grande porte ouverte, on voyait la nef et l'autel brillamment illuminés de cierges, quoique l'église fût encore vide; quelque cérémonie imposante allait sans doute avoir lieu, car, bien que minuit dût bientôt sonner, l'on apercevait des lumières et des curieux aux fenêtres des maisons voisines de l'église, tandis que des groupes nombreux stationnaient sur le parvis. Le vieux mulâtre, s'approchant de l'un de ces rassemblemens, prêta l'oreille et entendit ce qui suit :

—Ils ne peuvent maintenant beaucoup tarder.

—Non, car voilà bientôt minuit.

—C'est tout de même une drôle d'heure pour se marier !

—Ma foi, quand on est si bien doté, l'on peut passer par la dessus.

—Qui donc va se marier à cette heure, messieurs ? —demanda le vieux mulâtre;—quel est ce singulier mariage dont vous parlez ?

—On voit, mon brave homme, que vous n'êtes pas du quartier !

—En effet, monsieur, je suis étranger.

—A la bonne heure ! sans cela vous sauriez ce que c'est que *le mariage des six*, qui a lieu depuis quatre ans, pendant la nuit du 11 au 12 mai.

—Du 11 au 12 mai,—se dit le vieillard en tressaillant,—et il reprit :

—Mais, monsieur, pourquoi appelle-t-on ce mariage *le mariage des six* ?

—Parce qu'il y a chaque année six jeunes filles mariées et bien dotées, ma foi ! chacune de dix mille francs !

—Dotées, et par qui ?

—Par la volonté d'un digne homme, mort depuis cinq ans, et dont le nom est aussi populaire et aussi béni dans Chaillot que celui du *petit manteau bleu* dans Paris.

—Et—demanda le vieux mulâtre avec un léger tremblement dans la voix —comment s'appelait ce digne homme, au nom de qui l'on dote si généreusement de jeunes filles ?

—Il se nomme le *père Richard*, monsieur,—répondit avec un accent de déférence la personne que le vieillard interrogeait.

Celui-ci, contenant à peine son émotion croissante, reprit :

—Et pourquoi ce père Richard fait-il tant de bien après sa mort.

—Dame ! parce que c'était son idée, et qu'il a un brave fils, M. Louis Richard, qui exécute religieusement les dernières volontés de son père. Ah ! voilà un autre digne homme que M. Louis ! Tout le monde sait que lui, sa femme et son enfant vivent tout au plus avec trois ou quatre mille francs par an, et pourtant il faut qu'ils aient hérité du père Richard une fameuse fortune pour doter chaque année six jeunes filles de dix mille francs chacune, sans compter les frais de l'école et de la *maison du bon Dieu*, ou du père Richard, si vous aimez mieux.

—Pardonnez, monsieur, à la curiosité d'un étranger; mais vous parlez d'une maison appelée la maison du bon Dieu, d'une école ?

—Oui.... l'école du père Richard, C'est Mme Mariette qui la dirige.

—Mme Mariette ?—demanda le vieillard,—qui est-elle ?

—La femme de M. Louis Richard.... Cette école est fondée pour vingt-cinq petits garçons et vingt cinq petites filles qui y restent jusqu'à l'âge de douze ans, époque où ils entrent en apprentissage chez des maîtres choisis; les enfans sont nourris; on leur donne en outre un habillement pour l'hiver et un pour l'été; de plus ils reçoivent chacun dix sous par jour. De cette façon-là, les parens, au lieu de faire comme tant d'autres qui, pressés par la misère, mettent trop tôt leurs enfans en apprentissage, sont intéressés à leur faire donner de l'instruction.

—Et c'est la femme de.... de M. Louis Richard qui dirige cette école ?

—Oui, monsieur; et elle dit qu'elle y prend d'autant plus de plaisir qu'elle était avant son mariage une pauvre ouvrière ne sachant ni lire ni écrire, et qu'elle a si cruellement souffert du manque d'éducation, qu'elle se trouve heureuse d'être à même d'empêcher les autres de souffrir ce qu'elle a souffert. Voilà, monsieur, ce que c'est que l'école du père Richard.

—Mais, monsieur, vous m'aviez aussi parlé d'une maison....

—Cette maison est fondée pour douze pauvres ouvrières infirmes ou hors d'état de travailler. C'est Mme Lacombe qui la dirige.

—Qu'est-ce que c'est que Mme Lacombe ?

—La marraine de Mme Mariette, une bonne et digne femme, qui a le poignet coupé; c'est la douceur, la patience, la bonté en personne.... Que voulez-vous ! elle doit s'y connaître en pauvres vieilles femmes infirmes ! car elle a dit à qui veut l'entendre qu'avant le mariage de sa filleule avec M. Louis, toutes deux ne mangeaient pas tous les jours du pain à leur faim; mais, tenez, mon brave homme, voilà les mariages; placez-vous devant moi, vous les verrez mieux défiler; nous pourrons ensuite entrer dans l'église.

En effet, le vieillard vit bientôt s'avancer une sorte de cortége, à la tête duquel marchaient Louis Richard donnant le bras à Mme Lacombe, puis Mariette tenant par la main un charmant petit garçon de quatre ans.

Mme Lacombe n'était plus reconnaissable; sa figure, autrefois si creuse, si maladive, était pleine, vermeille et annonçait la santé; sa physionomie, jadis chagrine, sombre, presque farouche, exprimait alors la plus heureuse mansuétude; elle portait ses cheveux blancs en bandeaux sous un bonnet de dentelle, et un beau châle de cachemire français cachait à demi sa robe de soie.

Les traits de Louis Richard, qui donnait le bras à la marraine de Mariette, étaient empreints d'une félicité sérieuse et contenue. On voyait qu'il comprenait la grandeur des devoirs qu'il s'était imposés. Mariette, plus jolie que jamais, se distinguait par un air de gravité douce qui sied si bien aux jeunes mères; dans son légitime orgueil, elle avait toujours, malgré son mariage, conservé le modeste costume de sa première condition; fidèle au coquet petit bonnet de l'ouvrière, elle n'avait jamais voulu porter de chapeau; le *bon Dieu* l'en récompensait, car elle était ravissante de fraîcheur, de grâce et de beauté sous son frais bavolet de dentelle à nœuds de rubans bleu ciel. De temps à autre elle souriait avec un amour ineffable à son petit garçon, blond, rose et joli comme elle.

Après Louis, sa femme, son enfant et Mme Lacombe, venaient, vêtues de blanc et couronnées de fleurs d'oranger, les six jeunes filles dotées cette année-là; elles donnaient le bras aux parens ou aux témoins de leurs fiancés; ceux-ci conduisaient les parens et les témoins de leurs promises; tous appartenaient à la classe des travailleurs. Derrière ce groupe s'avançaient les vingt-quatre ménages unis depuis quatre ans, puis les enfans de l'école du père Richard, puis enfin celles des vieilles femmes de la maison de refuge et à qui leurs infirmités permettaient d'assister à cette touchante cérémonie.

Il fallut près d'un quart d'heure pour le défilé de ce cortége, qui prit enfin place dans l'église.

Le vieux mulâtre avait assisté muet et pensif à ce défilé, pendant qu'autour de lui les curieux disaient :

—C'est pourtant grâce au père Richard que ces jeunes filles laborieuses vont devenir de bonnes et heureuses ménagères.

—Et les mariées des autres années ont elles l'air heureux! Et ce bonheur, à qui le doivent-elles ? Au père Richard !

—C'est vrai.... toujours au père Richard !

—Et aussi à M. Louis, qui remplit si bien les intentions de son brave père.

—Sans doute; mais enfin, toujours est-il que sans la grosse fortune que le père Richard lui a laissée pour en faire un si bon usage, M. Louis n'aurait eu que sa bonne volonté.

—Et l'école du père Richard ! avez-vous vu les enfans, les petits garçons avec leurs bonnes blouses de drap, les petites filles avec leurs bonnes robes de mérinos ? Comme tous ont l'air content !

—Savez-vous qu'il ne manque pas plus de cinq ou six de ces pauvres vieilles infirmes qui, grâce au père Richard, trouvent au moins du pain et du repos pour leurs vieux jours !

—Savez-vous une chose, mes amis !

—Quoi donc ?

—C'est que voilà peut-être cent cinquante personnes qui passent devant nous et qui toutes ont eu plus ou moins part aux bienfaits du père Richard.

—C'est vrai, et quand on songe que c'est la même chose depuis quatre ans, ça fait déjà six à sept cents personnes soutenues, instruites, aidées ou mariées grâce à ce digne homme.

—Sans compter que pourvu que M. Louis vive encore pendant trente ans, je suppose, ça fera cinq ou six mille personnes qui, grâce au père Richard, auront eu la vie bonne et heureuse, au lieu de l'avoir eu mauvaise.... et coupable peut-être; la misère perd tant de monde !

—Quest ce que vous dites donc, cinq ou six mille personnes, mais ça ferait bien plus que cela !

—Comment ?

—Les ménages que l'on dote chaque année, choisis parmi les plus pauvres et les plus honnêtes ouvriers, ces ménages auront des enfans; ceux-ci d'abord participeront au bien-être de leurs familles, deviendront bien élevés, et ils auront plus tard leur petit pécule grossi certainement par l'économie et le travail de leurs parens, car c'est facile de mettre de côté quand on s'établit avec quelque chose; on n'est pas forcé de s'endetter pendant le chômage en mettant au mont de piété, qui nous ruine par les gros intérêts !

—C'est, ma foi, vrai, en calculant ainsi, ça double, ça triple la somme des bienfaits du père Richard; et si l'on osait songer à une deuxième, à une troisième génération de bienfaiteurs, en multipliant, comme on dit, les obligés par eux-mêmes, ça deviendrait incalculable, le bien dont il aurait été la souche, ce digne et excellent homme !

—Et dire pourtant que le bien est si facile à faire, et qu'il y a tant de gens, du petit au grand, qui ne savent à quoi dépenser leur argent !

—C'est vrai.... car enfin de l'argent ça représente le bonheur de bien du monde, et avoir entre ses mains beaucoup d'argent, c'est avoir le moyen de faire, si on le voulait, beaucoup d'heureux !

—Ah dame ! c'est que les père et fils Richard ne sont pas très communs,—dit le dernier interlocuteur qui avait servi de cicerone au vieux mulâtre; puis, voyant ce dernier laisser couler des larmes, il ajouta :—Eh bien ! mon brave homme, que diable avez vous à pleurer ainsi ?

—C'est.... c'est [illegible]....

—Le bien que j'entends dire de ce.... ce.... père Richard et de son fils.... la vue de ce cortége de gens si heureux.... tout cela me cause une impression extraordinaire.

—Oh ! mon digne homme, si telle est la cause de vos larmes, je ne vous plains pas, elles vous font honneur. Mais, tenez, puisque cela vous intéresse, entrons dans l'église, nous verrons la fin de la cérémonie, et après, vous pourrez aller jusqu'à la maison du bon Dieu, car, cette nuit-ci, y entre qui veut.

—Je vous remercie de votre conseil, monsieur, et je le suivrai,—dit le vieux mulâtre en essuyant ses pleurs et en entrant dans l'église avec son cicerone.

La foule était si compacte, que le vieillard dut renoncer à arriver jusqu'aux premiers rangs des spectateurs qui se pressaient à l'entrée du chœur; mais un moment de réflexion le consola bientôt, et il revint se placer auprès du bénitier non loin de la porte de l'église.

Pendant l'accomplissement de la cérémonie des mariages, à laquelle tous les assistans prirent part avec recueillement, la physionomie du mulâtre exprima une émotion profonde, étrange; il semblait plongé dans une sorte d'extase, comme si une révélation soudaine lui eût ouvert des horizons immenses, éblouissans, mais jusque là voilés à sa vue; aussi, après un moment de méditation fervente, s'agenouilla-t-il, et, joignant les mains, il laissa tomber sur sa poitrine sa tête blanchie.

Dans l'église le silence était solennel; tout à coup la voix grave et sonore du prêtre qui officiait à l'autel fit entendre ces paroles qu'il adressait aux nouveaux mariés :

"Et maintenant que votre union est consacrée par Dieu, jeunes époux, continuez la vie honnête et laborieuse qui vous a mérité le bonheur dont vous allez jouir; n'oubliez jamais que cette juste rémunération de votre dignité dans la pauvreté, de votre courage dans le travail, vous la devez à un homme doué de la plus tendre, de la plus juste affection pour ses frères; car, fidèle aux devoirs du vrai chrétien, il ne s'est pas regardé comme le maître, mais comme l'aumônier de ses richesses. Le Christ n'a-t-il pas dit : *Aimez vous les uns les autres, et que ceux qui ont donnent à ceux qui n'ont pas*.... Aussi le Seigneur, en accordant au père Richard un fils digne de lui, a récompensé ce grand homme de bien, et par son obéissance aux lois de l'évangélique fraternité, il a mérité que sa mémoire vécût parmi les hommes. Cette immortalité, votre reconnaissance la lui accordera; que son nom soit donc à jamais béni par vous, par vos enfans, par les enfans de vos enfans; que vos cœurs conservent toujours comme le souvenir d'une rare vertu le nom vénéré du père Richard !"

Le murmure approbateur de la foule accueillit ces paroles et couvrit les sanglots étouffés du vieux mulâtre, qui, toujours agenouillé, semblait éprouver un ressentiment ineffable.

La cérémonie était terminée.

Le bruit que firent les assistans en quittant leurs places, afin de sortir de l'église, rappela à lui le vieillard; il se releva précipitamment, et s'appuya au bénitier, car il se sentait près de défaillir.

Bientôt il vit du fond de l'église s'avancer de son côté Louis Richard, qui, donnant le bras à Mme Lacombe, se dirigeait vers la porte de l'église.

Le vieillard trembla de tous ses membres, et au moment où Louis Richard allait passer devant lui, il trempa ses doigts dans le bénitier, et baissant à demi la tête, il offrit l'eau sainte d'une main tremblante à l'époux de Mariette.

—Merci, bon père,—répondit affectueusement Louis en effleurant de ses doigts la main vacillante; puis, remarquant la pauvreté de ses vêtemens et la tête blanchie du *donneur* d'eau bénite, et voyant dans son offre une demande d'aumône, le jeune homme lui glissa dans la main une pièce de monnaie, en lui disant avec bonté :

—Tenez, et priez Dieu pour le père Richard.

Le vieillard saisit avidement la pièce de monnaie, la porta à ses lèvres et la baisa en fondant de nouveau en larmes.

Ce singulier incident ne fut pas aperçu de Louis Richard; il sortit de l'église ainsi que le cortége, et une grande partie des spectateurs se dirigea vers ce que l'on appelait à Chaillot la Maison du bon Dieu.

Le vieux mulâtre, brisé par une profonde émotion, s'appuya péniblement sur son bâton, et se dirigea aussi vers la maison du bon Dieu.

EUGENE SUE.
(*A Continuer.*)

☞ Le navire américain MARY PARKER, capitaine Auld, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis les Magasins rouges, première municipalité.

Les consignataires sont priés de faire leur entrée dans les cinq jours; ceux dont les permis ne seront pas pris leurs marchandises seront envoyées en douane à leurs frais et risques.

A CARRIERE,
26 aout — 25, Vieille Levée

☞ AVIS—Les consignataires du brick prussien ARMIDA, capitaine Rose, de Bordeaux, sont informés qu'il est prêt à décharger ses marchandises.

Les marchandises dont les permis ne seront pas pris dans les cinq jours, seront envoyées dans les magasins de la Douane, aux frais et périls des consignataires. W P VREDENBURGH & Co,
26 aout—3 — 29 Vieille Levée

Les Egalitaires.
COLONIE FRANÇAISE ET ALLEMANDE, A BRANDONVILLE,
Preston Co. Va.
TOUTE famille d'ouvriers est admise à faire partie de cette colonie, fondée sur la fraternité pratique.
S'adresser (franco), au Dr. VIONIS, à ladite adresse. 16 aout

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Vendredi soir, 29 aout 1851.

L'année commerciale devant expirer avant notre prochaine édition, nous allons, par anticipation, jeter un coup d'œil rapide sur les événemens accomplis et sur la perspective qui s'ouvre, pour notre commerce, dans l'avenir.

COTON.—L'année s'est ouverte sous les apparences les plus favorables. La récolte précédente était à peu près consommée et les marchés du monde entier, au dépourvu, semblaient livrés à la merci des planteurs. La récolte sur pieds, bien que plus considérable que celle de l'année précédente, paraissait devoir être insuffisante à la demande active qui se préparait. En conséquence, les cours du middling, ouverts au commencement de septembre, à 12½ et 13 cts, s'élevèrent en octobre, à 13½ et 13¾ et atteignirent plus tard, 13¾ @ 13¾ cts la liv.—Ce fut leur apogée. Cependant, la demande de l'étranger ne répondant pas aux espérances entretenues ici, l'article ne tarda pas à s'accumuler sur notre place et la conséquence inévitable fut une baisse sensible. Vers le 15 décembre nos cours étaient tombés à 12½ et 12¾. Une réaction se fit sentir en janvier, mais les détenteurs ne purent maintenir leurs prétentions devant les nouvelles défavorables d'outre-mer, et le 1er mars le middling ne valait plus que 9¾ @ 10¼ cts la liv. Ces prix donnaient une différence de 3¼ @ 3½ cts entre les cours les plus élevés de la saison et les cours actuels.

Une amélioration venue d'Angleterre releva pendant quelques semaines les prix [illegible] de 1 cent, qui s'était fait [illegible] de nouveau vers le milieu d'avril. Le marché gouverné jusqu'à ce moment par l'influence européenne, tomba subitement sous le coup d'une nouvelle calamité. Les quatre-vingt-dix neuf centièmes des commerçants s'étaient trompés sur le chiffre de la production. Au lieu de 2,250,000 balles que l'on comptait comme somme totale de la récolte on découvrit que ce chiffre atteindrait probablement 2,400,000 balles. Une terreur panique s'empara alors des esprits et les prix dégringolèrent avec une rapidité effrayante. Il y a trois semaines le middling ne valait plus que 6¾ @ 7¼—c'est à dire la moitié, à peu près, de sa valeur au mois d'octobre.

La récapitulation démontre aujourd'hui que la production de l'année qui va expirer, a été de 2,340,000 balles, excédant ainsi les estimations, faites en novembre, de 90 @ 140 mille balles. Cette augmentation est en partie le résultat des exhibitions de cotons, tout à fait inférieurs que les prix élevés ont attirés sur la place et qui jadis n'eussent jamais rentrés. On peut estimer à 3[illegible]0,000 balles le rebut qui nous est venu ainsi; de sorte que la récolte ne serait réellement que de 2,250,000 balles.

Mais en admettant même le produit à 2,340 mille balles, on pourrait dire qu'une erreur de 100,000 balles occasionnerait une baisse de 50 p 0/0 ? Personne aujourd'hui. La cause résulte évidemment d'une grande diminution dans la consommation anglaise, et surtout de l'imprévoyance des planteurs qui ont refusé de vendre, en décembre, à de gros prix dans l'espoir d'en obtenir de plus forts, et ont ainsi donné raison à la panique en accumulant sur place un stock énorme.

Voici pour le passé.

Regardons l'avenir.

Les bas prix du coton ont activé la consommation. Pendant les deux derniers mois les filateurs et les manufacturiers de Liverpool ont acheté des quantités [illegible] et le marché s'est amélioré de [illegible]. Les affaires suivent la même influence sur le Continent d'Europe et le stock en s'écoulant avec rapidité a fait progressivement place à un nouveau produit. Le total de ce produit décidera des destinées du marché. On parle d'un chiffre monstrueux. 2,700,000 @ 2,800,000 balles.—C'est ridicule. Ceux qui cherchent à apprécier la récolte au mois de septembre ne nous paraissent pas en possession de leur entière raison.

La récolte la plus considérable produite par les Etats-Unis a été d'environ 2,500,000. On dira peut être que les recettes, de l'année en question, ont atteint 2,700,000. Cela est exact. Mais personne n'ignore que plus de 200,000 balles faisaient partie du tableau, appartenaient à la récolte précédente.

La culture a augmenté, il est vrai, mais d'un autre côté les terres ont vieilli et ont perdu conséquemment de leur force productive. Toutes ces considérations pesées, cependant il reste évident que l'on pourrait recueillir aujourd'hui une production plus considérable qu'alors, les circonstances étant les mêmes.

La récolte [illegible]

Nous [illegible] sur la [illegible] générale à enfler le montant de la production pour exercer une influence contraire à celle de l'an dernier une récolte [illegible] instruction donnerait avantage [illegible].

COTON.—Arrivées depuis le 22 courant 2,496 balles y compris 2,0[illegible] balles nouvelle récolte. Expédiées dans le même temps pour Boston, 1,931 balles—New-York, 75—Philadelphie, 15—ensemble, 1,319 balles—faisant une réduction au stock de 1,177 balles, et laissant en mains, y compris le coton à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 14,845 balles. Le stock ayant été compilé par le *Price Current*, nous adoptons ses chiffres.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1850,		16,612
Arrivé cette semaine,	2,496	
Arrivé antérieurement,	992,424	994,920
		1,011,532
Balles additionnelles provenant de cotons avariés, etc,		1,200
		1,012,732
Exporté la semaine dernière,	1,319	
" précédemment,	996,068	
" pour l'ouest, approximativement,	500	997,887
Stock sur place,		14,845

Nous avons dit, dans notre dernière revue, que les nouvelles encourageantes d'Europe avaient fait hausser ce marché de ¼ cts la liv. Cette amélioration s'est soutenue depuis lors, et dans quelques cas, les détenteurs ont obtenu une fraction de plus.

Les cotons de la nouvelle récolte sont arrivés assez abondamment. Le nombre total des balles sur place est de 3,8[illegible] balles, dont 2,[illegible]01 balles provenant des arrivages de la semaine qui vient de s'écouler. La demande a également repris une certaine activité et les ventes, se composant en partie de cotons nouveaux, se sont élevées à 1,800 balles, de 8 @ 9¼ cts la liv. Le coton middling de l'ancienne récolte vaut 6¾ @ 7 cts, mais la balance de cette qualité étant très faible, nous établissons nos cotes sur la valeur du nouveau produit.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi.

Inférieur	—	@ —
Ordinaire	—	@ —
Middling	8	@ 8¼
Good Middling	8½	@ 8¾
Middling Fair	8¾	@ 9
Fair	9¼	@ 9½
Fully Fair	—	@ —
Good Fair	—	@ —
Good and Fine		nominal.

TABAC—Arrivés depuis le 22 courant, 559 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Londres, 825 boucauts—Marseilles, 160—Boston, 197—Philadelphie, 225—Brasos, 2—ensemble, 1,409 boucauts. Stock en mains et bord des navires, 24,091 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1850,		14,842
Arrivé la semaine dernière,	559	
" précédemment,	63,318	
Boucauts additionnels, faits des échantillons, &c,	100	63,977
		78,819
Exporté la semaine dernière,	1,409	
" précédemment,	52,919	
Pris pour la consommation, &c,	400	54,728
Stock en mains et à bord des navires,		24,091

Cet article a été soumis à de constantes fluctuations pendant l'année qui vient de s'écouler. Les cours établis au commencement de septembre à 7¼ et 7¾ pour belles feuilles, s'élevèrent à 8 cts, vers la fin du même mois; et en novembre, les nouvelles favorables d'Europe le portèrent à 10 et 11 cts la liv. Mais cette tendance ascensionnelle s'arrêta bientôt, et en janvier les affaires devinrent à peu près stationnaires. Vers la fin de février et le commencement de mars, la base, pour le fair, était fixée à 7¼ cts. Cependant en avril la demande se ranima et des transactions considérables eurent lieu à 8¼ et 8¾ cts la liv. Au commencement de mai cet article tomba à 8 cts et continua à décliner rapidement, en juin il ne valait plus que 7 cts. Cette diminution encouragea les acheteurs à opérer, mais malgré les grandes affaires qui furent faites, les prix descendirent encore l'échelle et le fair @ fine ne valut bientôt plus que 6¾ @ 7 cts. Les cours se sont maintenus sur ce pied jusqu'à ce jour. Les arrivages à ce port, pendant l'année qui vient de s'écouler ont été de 64,000 boucauts contre 60,000 l'année précédente.

Nous ne pouvons rien préciser sur la situation de la nouvelle récolte. La sécheresse a fait un tort considérable aux plants, mais il faut espérer que les pluies, qui tombent depuis quelques jours, auront réparé en partie le mal déjà signalé. Toutefois cette question paraît ne pas avoir encore été prise en considération, car les prix n'ont point subi son influence.

La demande a été très animée pendant la semaine qui vient de s'écouler et les ventes ont été de 550 boucauts, dont 240 à des prix tenus secrets—78 admis @ 7 cts—21 @ 9¾ et 7¾, et 20 gelés, de 3 @ 3¾ cts. Les prix sont les mêmes, savoir : gelé, 2 @ 3¾ —lugs, 3¾ @ 5 —feuilles, inférieur @ commun, 5¾ @ 6¾—fair @ fine, 6¾ @ 7¾—choix 7¾ @ 9 cts la liv.

SUCRE—A l'ouverture de la saison dernière, cet article était devenu très rare; en conséquence, les cours, pendant le mois de septembre, ont commencé de 6 @ 6¾ cts la liv. Vers le commencement d'octobre, les premiers arrivages furent pris de 6¾ @ 6¾ cts la liv., mais peu après, les cours tombèrent à 5½ et 5¾ cts, et en novembre le fair ne se vendait plus que 4¾ @ 5 cts la liv. La gelée qui eut lieu à cette époque procura une hausse de ½ c's mais en décembre le marché fléchit de nouveau et les prix se fixèrent à 4¾ et 5¾ cts la liv. Vers la fin de l'année une amélioration se manifesta et en janvier le fair se vendit 5¾ @ 5½ cts la liv. Pendant février les prix ont fluctué de ¾ @ ½ cts, et au commencement de mars, ils étaient établis à 4¾ et 5¼. Vers la fin de ce mois le marché entra dans une voie ascensionnelle. En avril le fair était coté 5¼ @ 5¾ cts. En mai, une hausse de ¼ cts se fit; en juin, une hausse additionnelle de ¼ c porta cet article à 5¾ et 6 cts. Depuis ce moment la fluctuation a été peu sensible, mais la diminution constante du stock fait tendre les prix vers la hausse, et le fair vaut aujourd'hui 6¾ @ 6¾ cts la liv. En comparant ces diverses variations de marché à celles de l'année dernière on verra que l'avantage est du côté de l'année qui se termine aujourd'hui.

L'apparence de la nouvelle récolte est assez belle. Les planteurs étaient déjà pleins de la sécheresse, mais les pluies fécondantes qui ont eu lieu depuis quelques jours ont donné à la canne une nouvelle vie et éloigné les craintes que l'on entretenait pour la roulaison prochaine.

Le stock est maintenant très réduit et les transactions conséquemment très faibles. Les ventes de la semaine ont été de 350 boucauts, dont un lot de 180 boucauts @ 6 9/16 cts. Nous quotons inférieur 4¾ @ 5—commun, 5¾ @ 5¾—fair, 6¾ @ 6¾—prime @ choix, 6¾ @ 7¾ cts la liv.

MELASSE—En septembre dernier l'approvisionnement était très minime; il s'est opéré quelques ventes @ 34 c. le gallon pour la récolte. Au commencement d'octobre les premiers arrivages de la nouvelle récolte se sont promptement vendus @ 32 et 31 c. Vers la fin du mois les arrivages étant plus fréquents, les prix ont baissé @ 26 et 25 c. le gallon. En novembre le marché commandait 24 et 25¼ c. et en décembre @ 24, à 25 c. et de fortes transactions ont été faites sur les habitations @ 20 et 21 c. le gallon. En janvier le marché était fixé à 21 et 21¾ c, et en février les cotes de choix étaient cotées @ 25 et 27, bien que les qualités inférieures se vendissent à des prix beaucoup plus bas. Vers la fin de mars la récolte avait haussé @ 31 et 32 c. A ces prix cette qualité s'est maintenue pendant les mois d'avril, mai et juin. Depuis cette époque les transactions ont été sans importance, en conséquence de l'enchérissement de cette denrée. Le marché comme on le voit s'est maintenu à des prix bien plus élevés que la saison précédente. Les affaires de la semaine ont été restreintes à des lots en détail de récolte à 28 et 30 c le gallon.

FARINE—Ce marché n'a éprouvé que peu de fluctuation pendant la saison qui vient de s'écouler. Le mouvement n'ayant pas excédé $1. Les récoltes abondantes recueillies en Europe, ont dû nécessairement diminuer les demandes pour l'exportation, et à cela peut être attribué l'uniformité des prix. Au commencement de la saison, les prix pour l'Ohio superfin étaient $4 50, mais en octobre, ils étaient tombés à $4 37½. Vers la fin du mois, le marché avait repris et pendant le mois de novembre, les cours étaient fixés à $4 25 et $4 37½. Au commencement de décembre, la classification était $4 45 et $4 50, plus tard, les prix ont baissé à $4 30 et $4 00; et à la fin de janvier à $4 12½ et $4 25. En février, le marché a fléchi de nouveau à $3 75 et $4 15, ces quotations se sont maintenues jusqu'à la fin d'avril. En mai, les prix ont encore baissé à $3 75 et $3 90 et en juin à $3 25 et $3 60 le baril. Le marché a alors repris son cours, et quelques semaines après, des ventes pour les marques [illegible] de St Louis se [illegible]. [illegible]

CEREALES—Le maïs a été en bonne demande pendant la dernière semaine, et les ventes se sont élevées à 22,000 sacs, dont 2,000 vendus aujourd'hui à 32 et 36 c. pour l'inférieur, 34 et 40 c. pour le mêlé, et 45 à 48 c. pour l'ordinaire, prime jaune et blanc. Le marché est dépourvu de froment et les prix sont nominaux. L'avoine s'est vendue à 34 et 31 c le boisseau de St Louis. Nous cotons le son à 75 et 80 c. les 100 liv.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le marché [illegible]

GRAISSE—Il se fait bien peu d'affaires sur ce marché. Nous avons remarqué la vente de 140 barils [illegible] 300 barillets [illegible] 11¾ et 12 c.

[illegible]

PORC—La demande sur ce marché a été très active depuis notre dernier compte rendu, 1,000 barils ont été vendus à $16 et $15 50 pour le mess non inspecté, et à $16 70 et $17 pour l'inspecté. Le prime s'est vendu en petits lots à $15 50 le baril.

Les prix pendant la dernière saison ont considérablement varié. En septembre, le mess était [illegible] $10 25 et $10 75. En décembre, ils étaient [illegible] $12 et $13, en janvier, à $12 25; en février, à $12 50 et $13 00; [illegible] $13 50. En mai, la classification [illegible] $14 30, et $12 50 pour le prime, mais [illegible] de nouveau à $12 50 et [illegible]. Depuis cette époque, il y a eu constamment [illegible] à la hausse, et le mess est maintenant à $16 50 et $17, et le prime à $15 50. Nous avons reçu pendant la saison [illegible] barils contre [illegible] l'année dernière, et l'exportation a été de [illegible].

CAFE—Un chargement de Rio a été reçu depuis notre dernière revue, et quelques centaines de sacs ont été vendus à 9 cts. Nous avons aussi remarqué une vente de 300 sacs à 9¾ cts la liv.

SEL—Un chargement de Liverpool de 3,500 sacs s'est vendu à des conditions tenues secrètes. De seconde main, les prix ont haussé à $1 10 et 1 25 pour le gros, et $1 30 par sac pour le fin délivré.

RIZ—Il ne s'est rien fait dans ce marché; le riz de la Caroline vaut 4 cts.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest se vend en petite quantité à 11 et 12 cts, et le fromage à 7½ et 7¾ cts la liv.

CHANDELLES—Quelques petits lots de chandelles de l'Etoile se sont vendus à 19¾ cts. Il ne s'est rien fait dans le blanc de baleine, et les prix sont nominaux.

SUIF—Nous n'avons aucun changement à noter. Nous pouvons le quoter de 6¾ @ 6¾ cts la liv.

WHISKEY—Ce marché a été très languissant. Il s'est vendu depuis notre dernier compte rendu environ 300 barils à 18¾ et 19 cts le gallon pour les qualités rectifiées—Ces derniers prix n'ont été obtenus que pour le détail.

CHAUX—Quelques petites ventes de seconde main, ont été faites à $1 50 et $2 pour l'Ouest et à $1 25 et $1 50 comptant pour le Thomaston.

PLOMB—Il ne s'est rien fait dans cet article, et les prix sont nominaux.

CHANVRE—Aucune transaction n'a été faite sur ce marché.

SACS DE PITRE—La demande est limitée et le marché est ferme à 10 cts pour les sacs de 2½ boisseaux.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE—Les transactions sur ce marché ont été restreintes à des lots en détail, aux anciens prix, savoir : 14 cts la yarde pour la toile, et 6¾ et 7 cts la liv. pour la corde, selon la qualité.

CHANGE—La demande a été limitée et les prix à l'exception du sterling qui a haussé, n'ont pas varié. Nous quotons Sterlings, le 109 @ 110¼—Paris, 5f 18¾ @ 5f 08¾—Traites sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 2¼ pour cent d'escompte—Chèques, ¾ @ 1 pour cent de prime.

FRET—Le fret est languissant. Nous n'avons remarqué qu'un engagement pour Liverpool à ¾ d. pour le coton et à 3s. le baril pour la farine. Le fret au cabotage n'a pas changé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Navire Kate Howe, Norcross, pr Londres.
Barque Primus, Swindells, pr Marseille.

—ARRIVÉS HIER.—
Navire Colombiana, Crowell de New York.
Goélette Star, Gammon, de Campêche.
☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

Départs des steamers de l'Atlantique.

[D'EUROPE]
Asia, de Liverpool, pour New York, 16 aout.
Atlantic, de Liverpool, pour New York, 30 aout.

[D'AMERIQUE]
Asia, de New York, pour Liverpool, 10 septembre
Atlantic, de New York, pour Liverpool, 13 sept.

A VENDRE par le soussigné—300 barriques vin rouge, bon ordinaire;
30 barils vin blanc Haut Sauterne, 1848;
15 demi barriques do do 1848;
8 barriques vin rouge do do 1848;
2000 caisses vin rouge, très bon ordinaire;
10 quarts de pipe eau de vie Castillon, de preuve;
G M LUCAS, 30, Bienville. 8aout—1m

Osnaburgs en coton.
40 BALLES Osnaburg épais 7/8, de Lauderdale;
25 do do 4/4 de Lauderdale;
50 balles do 7/8 de Old Dominion;
20 do Twille épais 7/8, de Lauderdale;
20 do Kuede croisée, 3/4, de Ashland, a vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 26 rue Gravier. 14aout

TABAC en feuille—dernièrement reçu de la Havane, véritable Vuelta de Abajo de qualité supérieure, pour capes et tripes, à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28, Commune. 5 aout

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des marques les plus renommées, toujours en magasin et à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28, Commune. 5 aout

COGNAC—5 demi et 5 quarts de pipe Abbott & Co; 15 do et 25 do et 25 octaves de Bonnin fils, vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 16aout

CHAMPAGNE—300 paniers marques assorties a vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 16aout

VIN ROUGE—150 caisses Chateau Margaux, Latour, Lafitte, Léoville et St Julien Médoc, a vendre à des conditions libérales par J Y DE EGANA, 47, Bienville. 16aout

Décédé hier matin, à 10 heures, MORTIMER BERTUS. Les amis et connaissances de la famille Bertus, Prévost et Ducatel, sont priés d'assister à son enterrement, sans autre invitation. Le convoi partira de sa demeure, rue St-Pierre, entre Bourgogne et Dauphine, à huit heures et demie précises ce matin.

OBITUAIRE.

LES membres de la [illegible] Concorde No 3 ainsi que les FF. M. en général, sont priés de vouloir bien assister au convoi de F. MORTIMER BERTUS, qui aura lieu aujourd'hui à huit heures du matin. Son corps est exposé rue St-Pierre, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Nouvelle Orléans 29 aout 1851.
THEODORE J. WILKINSON, Vénérable, Concorde No 3.
30 aout

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

FALECIMENTO.

Já que foi vontade do Author Supremo levar deste mundo ao nosso companheiro Membro MORTIMER BERTUS, falecido ontem 29 do corrente mez; faço saber a todos os membros pertencentes a esta Sociedade de que o seu Enterro terá lugar esta manhã as 9 horas em ponto, e para o que se reunirão em sua casa rua San Pedro, No 160, entre Dauphine e Burgundy, e acompanhar o seu Cadaver ao seu [illegible] pouso.
Nova-Orleans, 30 de Agosto de 1851.
ANTONIO VIEIRA, [illegible]
30 ag.

SOCIÉTÉ PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.

NOTICE DE DECES.—Comme [illegible] Suprême de retirer de ce [illegible] pagnon et membre MORTIMER B[illegible] 29 de ce mois, je fais savoir à [illegible] qui appartiennent à cette société, [illegible] à neuf heures précises [illegible] et rendent à la maison mortuaire, rue [illegible] 160, entre Dauphine et Bourgogne, [illegible] guer le corps à sa dernière demeure.
ANTONIO VIEIRA, Jr., Secrétaire.
30 aout

REÇU par le Silas Holmes, un assortiment de Papier et d'Articles de Bureau savoir:
Papier écolier (foolscap), blanc et azur;
Do à lettres, pour correspondance commerciale;
Do anglais, pour notaires;
Portefeuilles, livres blancs, enveloppes, cire, aiglaise;
Plumes en or avec manches en or et en argent
Plumes en acier, porte-plumes, &c, &c.
ALEX. PAYA, 56, rue de Chartres.
30aout—15f Entre Bienville & Douane.

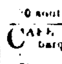

A LOUER—Le Magasin à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, actuellement occupé par le Dr. Cox & Co. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.
30aout

VINS, &c—En débarquement du brick Armida, de Bordeaux:
150 caisses vin rouge de divers marques;
100 barriques vin blanc Haut Sauterne;
50 caisses vin rouge ordinaire et bon;
20 quarts cognac Arjue Brignette La Rochelle;
8 do second [illegible]
10 do L Le Breton le 5 do.
Sur la Levée, en face des Magasins Rouges, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée.
30 aout

CAFE JAVA—50 sacs en débarquement de la barque Hamilton, a vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30 aout

CAMPHRE—10 barils raffiné, en débarquement, a vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée. 30 aout

MASTIC—5 barils en vessies et ferblanc, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30 aout

BLEUS—De Paris, de Prusse et ultra marine, sec et à l'huile, à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 30 aout

CLOUS—300 barils assortis à sortir de Boston en magasin et à vendre par W P VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée. 30 aout

Aux Plombiers, Chaudronniers, etc.
Les soussignés reçoivent constamment de leurs ouvrages en plomb de toute description—fontaines, bassins richement peints et dorés, tuyaux d'aisances à l'anglaise, complets, cuvettes, bouilloires en cuivre, robinets, citernes, jets et bois, en métal peints et dorés, douches en cuivre, et en bronze, robinets en cuivre et plaqué, [illegible] outils de plombiers, métal, antimoine, étain, vis, tuyaux, &c, dessus en marbre pour lavabo fait d'après les commandes.
MILLER, COATES & YOUNG,
25 aout 6 — 279, rue Pearl, New York

AVIS est par le présent donné aux propriétaires, agents et autres, [illegible] que le tableau d'assessement du Quatrième District de [illegible] pour l'année 1851, a été déposé au bureau [illegible] Première Municipalité [illegible] où il restera ouvert pendant trente jours, afin de donner [illegible].
Nouvelle-Orléans, 19 août 1851.
VICTOR DEJOUX, Assesseur.
23 aout—1m

A VENDRE à l'arrivée du navire Chasseur, incessamment attendu de Marseille—Vin rouge de Bergnes en barriques, vin blanc en barriques, bouteilles vides de 12 et 22 onces, olives [illegible], anchois à la saumure, anchois à l'huile, [illegible] Barigoule, amandes du Languedoc, eau de fleur d'oranger, absinthe de Neuvapel & Bruncton, vermouth de Torino, Muscat de Frontignan et huile d'olive de James Plagniol en paniers de 12 et 24 bouteilles, par B TALAMON, 182—186, rue Royale. 28aout

EAU DE VIE de marques [illegible] Marie Lu J Bellers, Hyacinth, J J Dupuy, M. Dazel & Fine, Chardin & Co en tonneaux et à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 28aout

FROMAGE DE GRUYERE—en tonneaux de première qualité, à vendre par B TALAMON, 182 à 186 rue Royale. 28aout

A VENDRE pour cause d'une consignation—300 caisses véritable absinthe suisse de la marque bien connue L. Richard; 75 caisses véritable absinthe suisse de la marque L A Courvoisand, à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale.

GUIGNOLET D'ANGERS—en paniers de qualité supérieure, à vendre par B TALAMON, 182—186, rue Royale. 28aout

EN magasin, un assortiment de vins rouges et blancs, a vendre par B TALAMON, 182—186, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE en ¼ et ½ boites, de la marque bien connue A Gillet & Co, a vendre par B TALAMON, 182—186, rue Royale.

NOIR DE GRENOBLE venant d'arriver, à vendre par B TALAMON, 182—186, rue Royale. 28aout

SAVON DE MARSEILLE—100 caisses les qualités; en magasin et a vendre par B TALAMON, 182—186, rue Royale. 28aout

PETITS POIS—Reçu par le navire Armida, de Bordeaux,
Petits pois frais en ½ boites,
Asperges en ½ et ¼ do,
Lamproys en ½ et ¼ do,
Pates en ½ ¼ et ¼ do,
Champignons en ½ et ¼ do,
Sardines à l'huile en ½ et ¼ do,
Truffes en ¼ do.
A vendre par LUNTZE & IKEN, 93 et 95, Enc Royale et Conti. 26 aout

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Armida et Mary Parker, venant de Bordeaux.
100 barriques vin rouge, bon ordinaire 1849,
150 barils de vin blanc, Haut-Sauterne 1848,
30 ¼ barriques vin blanc 1847,
400 caisses de 12 bouteilles vin rouge.
G. M. LUCAS, 30, Bienville. 26 aout—10f

EN débarquement du navire America, de Bordeaux,
80 barriques vin rouge,
26 barils vin blanc,
10 quarts brandy.
A vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 26 aout

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux,
20 quarts brandy,
5 tierçons do.
A vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 26 aout

CHARBON de Pittsburg courant et de qualité supérieure, à vendre par chargement, contenant chacun environ 4,000 barils. ROBERT MURPHY, 64, Vieille Levée. 23aout

PIMENT—10 sacs de piment en débarquement du navire Union, venant de New York, et a vendre par BERNARD TURPIN, 80, Vieille Levée. 26aout—6f

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarquement des steamers Empire City, Crescent City et Yarmouth, à vendre par C. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins. 26 aout

CIGARES DE LA HAVANE—122,350 des meilleures marques, en débarquement du brick Mary Elizabeth, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 26aout

12 QUARTS de pipe vieux Cognac; 22 barriques de vin Montferrand, en débarquement du navire Armida, de Bordeaux, a vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 26 aout

45 BARILS vinaigre;
400 caisses cerises à l'eau de vie,
47 do abricots do;
40 do prunes et abricots do;
100 paniers anisette superfine, en débarquement du navire Mary Parker, a vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 26 aout

FIL à voile français—3 boucauts, reçu et a vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St Louis. 26 aout

EN débarquement du navire Armida, venant de Bordeaux :
61 barriques vin rouge chateau Peyrelebade, a vendre par BUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 26 aout

BARQUE Mary Parker, de Bordeaux :
85 caisses cerises à l'eau de vie;
85 barriques vin rouge;
10 demi pipes, 20 quarts, 10 barils } eau de vie de Cognac.
THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 25aout

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux :
20 ½ cognac vieux et 12 ¼ do;
172 barriques vin rouge bon ordinaire, 1849;
50 tierçons vin blanc Sauterne;
7 barriques vin blanc Preignac;
3 barils bouchons, à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. 25aout

SUCRE—261 caisses jaune et blanc, en débarquement du brick Mary Elizabeth, a vendre par J DE YBARRA & CO, 26, Vieille Levée. 25aout

SUCRE en Pain—20 caisses, sucre en pain, broyé et en poudre, [illegible] en débarquement du navire Oswego, de New-York, à vendre par J DE YBARRA & CO, 26, Vieille Levée. 25aout

CAFE ET SUCRE—[illegible] à vendre par LABORDE & [illegible]. 25aout

A LOS SUBDITOS ESPAÑOLES Y AL COMERCIO EN GENERAL.

Hasta recibir instrucciones del Exmo Sor. Ministro de S M C. en Washington, y mientras este cerrado el Consulado de mi cargo, es de mi deber dar aviso á los súbditos Españoles, que pongo sus personas y bienes bajo la proteccion de las autoridades del país, y de los representantes en la Ciudad de las naciones aliadas al gobierno de S. M. C. y al comercio en general, que todos los asuntos concernientes á mi desempeño en mi calidad consular, serán atendidos y despachados interinamente, por los Sres. Consules de S. M. B. y República Francesa residentes en esta Ciudad.
JUAN YGNACIO LABORDE Y RUEDA, E. Consul interino de S. M. C.
Nueva-Orleans, 23 de Agosto de 1851.
26 a—5f

Aux Sujets Espagnols et au Commerce en général.

JUSQU'A ce que l'on ait reçu des instructions de Son Excellence M. le ministre de S. M. Catholique, à Washington, et pendant la fermeture du Consulat à ma charge, il est de mon devoir, et je donne avis aux sujets Espagnols que je place leurs personnes et leurs biens sous la protection des autorités du pays, et des représentans dans cette ville des Nations alliées au gouvernement de S. M. Catholique, et au commerce en général, que toutes les affaires concernant ma capacité officielle seront traitées indistinctement par Messieurs les Consuls de la République Française et de S. M. Britannique en cette ville.
JUAN IGNACIO LABORDE Y RUEDA, Consul pro tem.
Nouvelle-Orléans, le 23 aout 1851. 27 aout

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA.

Festejos e Anniversario.

[illegible] ou a Assembléa Geral de 21 [illegible] Esta Sociedade celebrará o seu anniversario, domingo 31 do corrente [illegible] o que todos os membros que acompanharem se reunirão no dito dia ás 9 horas da manhã no cafe do Snr. Alexandre Pereira, esquina das ruas Canal e Baronne, para ali formarem em Processão, e darem um Passeio pelas ruas mais publicas desta cidade.

Acabada que seja a Procissão, a Sociedade se dirigirá ao local da Loja Maçonica Estrella Polar No 1, situada na rua d'Água No 11, aonde se procederá a eleição dos Senhores Officiaes, e medico, que deverão servir o anno seguinte.

Depois das eleições, se terminará o dito anniversario com um BANQUET que estará preparado para esta occasião.

O Senhor Prezidente recommenda muito a todos os membros de estarem prezentes.
Nova Orleans, 25 de agosto de 1851.
ANTONIO VIEIRA, Jr, Secretario.
25agosto—6

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA

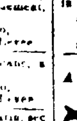

Habiendose concluido el termino de las comisiones de los oficiales de la Compañia; por orden del coronel del primero regimiento de infanteria de la Legion de la Luisiana, la Compañia se reunirá en asamblea general en su sala de armas, cita en la calle Dumaine, N. 14, entre las de Levée y Conde, el sabado, 30 del corriente, á las 6 1/2 de la tarde en punto, para proceder á las elecciones de un Capitan, de dos primeros tenientes y de dos subtenientes.

Se recomienda á todos los miembros tanto activos como honorarios el que sean exactos á la hora indicada.

De orden del capitan.
CAYETANO PACHE, Sargento 1ro.
agosto 18

HOTEL DE PROCTORVILLE.
A l'extremité du Rail Road du Golfe du Mexique.

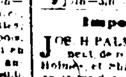

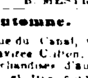

Le public est respectueusement informé que le soussigné a ouvert un HOTEL, à l'extrémité du Rail Road du Golfe du Mexique, et qu'il est prêt à recevoir les visiteurs, qui trouveront constamment une table [illegible]. Le propriétaire ayant pris des arrangemens avec les pêcheurs pour avoir constamment du poisson et des huîtres. Vins et liqueurs de la meilleure qualité, ainsi que des appartemens pour les familles. Le tout à des prix modérés.
9 juin—3m — B. MESTRE.

Importation d'Automne.
JOS H PALMER & Co, 47, rue du Canal, viennent de recevoir par les navires Catton, Silas Holmes, et Sharon, leurs marchandises d'automne [illegible]. Les marchands de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir visiter leur stock.
27 aout

INSTITUTION G. BOYER,
Rue Conti No. 118.
L'OUVERTURE des classes aura lieu lundi [illegible] courant, 1er septembre. 27 aout

ON DEMANDE UNE NEGRESSE [illegible] et blanchisseuse, parlant français et créole. S'adresser vendredi ou samedi, [illegible] LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres. 27aout

AVIS—Le capitaine ni les consignataires du brick prussien Armida, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage.
W P VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 27 aout—3m

VIN ROUGE & BLANC—25 barriques vin rouge de 1849, 33 barils vin blanc, en débarquement du brick Armida, de Bordeaux, à vendre par O. VALLETON & CO, 25, Tchoupitoulas. 27 aout

VINAIGRE ET VIN BLANC—[illegible] navire Mary Parker, de Bordeaux à vendre par O. VALLETON & CO. 27aout

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux:
4 caisses de 50 ½ boites sardines,
2 do de 50 ¼ do do;
1 do de 50 do Truffes pures;
1 do de 50 do champignons au naturel;
1 do de 50 do petit pois do.
A vendre par NADAU DU TREIL. 27aout

VIN ROUGE en barriques—40 barriques vin rouge St-Estèphe, reçues par le brick Armida, de Bordeaux, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 27aout

COGNAC—20 barils marques Aigle, reçus par le brick Armida, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22 Vieille Levée. 27aout

SARDINES—10 caisses quarts et demi boites à l'huile, de Conneau et Nantes, reçues par le brick Armida, de Bordeaux, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 27aout

CIGARES de la Havane—Constamment en main un grand assortiment, consistant en Regalias, Panetellas, Imperiales, Milares, Prensadas, &c, des manufactures les plus renommées de la Havane, à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 27aout

AVIS—Le public est par le présent averti de ne pas négocier un billet tiré par F. Gomion et fait payable à ordre, et endossé par Reynaud Petit bien, en date du 23 mai, à quatre mois après date, de la somme de $150. Ce billet ayant été perdu, le paiement en a été arrêté. HUGH PETERS. 23 aout—6

DECEDE à Lassalle, Etat de l'Illinois, Docteur SURVILLE HEBERT, âgé d'environ quarante-cinq ans.
Toutes les personnes ayant des réclamations contre sa succession, sont par le présent notifiées de les présenter à M. A. REINE, No 6, rue Conti. 27 aout—4 [illegible]

A VENDRE,
Livrable après la Récolte.

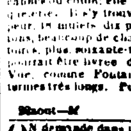

UNE HABITATION parfaitement établie en sucrerie, connue sous le nom de Belle Vue; elle est située dans la paroisse Plaquemines, à 24 milles de la Nlle-Orléans; 22 arpents face au fleuve, sur 40 de profondeur, ouvrant de 19 degrés, machine à dessécher par la vapeur, 30 mulets, 15 paires de bœufs, quelques vaches et moutons, une grande quantité d'instruments aratoires, charrettes—puis, trente cinq esclaves.

UNE AUTRE HABITATION connue sous le nom de Fontainebleau, face au lac Pontchartrain, paroisse St-Tamany, ayant six mille arpents, dont plus de deux mille de bonne terre, cultivable en cannes ou coton; elle est établie en sucrerie et briqueterie. Il s'y trouve un moulin à scie par la vapeur, 18 mulets, dix paires de bœufs, vaches, moutons, beaucoup de charrettes et d'instruments aratoires, plus, soixante-trois esclaves. Cette habitation pourrait être livrée de suite. L'habitation Belle-Vue, comme Fontainebleau, sera vendue à des termes très longs. Pour plus de détails, s'adresser à B. MARIGNY, 167, rue Royale. 28aout—6f

ON demande dans une famille créole, demeurant à la côte, un professeur d'anglais, de latin et de mathématiques. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 14 aout

DEMANDE d'une pension.—Un jeune américain désire trouver une pension dans une famille où il n'y aurait que peu de personnes, et qui ne parleraient que le français. S'adresser par lettre adressée G. 29, à la poste. 9 aout—15

UN jeune homme, âgé de 15 à 18 ans, parlant français et anglais et dont les parents résident en cette ville, trouvera de l'emploi dans un magasin. S'adresser à la poste à la boîte B 205. 22 aout

UNE personne ayant fait plusieurs récoltes avec les appareils de M. Rillieux, et aussi par les procédés ordinaires, connaissant également parfaitement le raffinage des sucres, désire être occupé sur une habitation.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 22aout—6

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.
UNE personne qui est expérimentée à faire du sucre par voie ordinaire, et se charge aussi de conduire un appareil par le procédé Rilieux, désirerait trouver de l'emploi.
S'adresser chez M. P. A. LANAUZE, No 59, rue Vieille Levée, entre St-Louis et Conti. 21aout—2m

UN bon ouvrier tonnelier parlant français, trouvera un emploi durable rue de la Douane No 6. 15 aout

LE soussigné a en magasin, et offre à vendre, un grand assortiment de cigares de la Havane;
Sucre de la Havane jaune et blanc;
Principes, véritable;
Cacao, Guayaquil, supérieur.
J M CABALLERO, 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville. 18 aout

BOUTEILLES—10 paniers bouteilles à Madère, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 19 aout

PIPES—100 caisses de pipes en terre, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 18 aout

BŒUF—50 barils bœuf mess et prime, à l'exportation, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 18 aout

CIGARES—[illegible] de la Havane, [illegible] LABORDE & ZIQUES, 3, Front Levée.

[illegible] LABORDE & ZIQUES, 3, Front Levée.

EXPRES POUR LA CALIFORNIE, *DE DODGE & Co,*
Via Chagres et Panama.

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery, celui de Panama est dirigé par M. George F[illegible], un de nos associés. [illegible] est notre agent pour Chagres. [illegible] par chaque steamer.
E W WILLY, ancien Agent de Dodge & Willy, No 57, rue du Camp. 26mars

EXPRESS POUR LA CALIFORNIE D'ADAMS & Co.
Fret, Colis, Paquets, par la voie de Chagres et l'Isthme de Panama.
NOS express pour la Californie, par la voie de Chagres et de Panama, partent régulièrement de New-York par les steamers des 13 et 27 de chaque mois, à 3 heures P. M., en charge d'un MESSAGER SPECIAL ET D'AGENTS SPECIAUX POUR LE FRET qui portent une attention personnelle, toute particulière.
Le fret que l'on désire faire parvenir promptement, doit nous être envoyé, avec lettre deux jours avant le départ du steamer. Les petits colis ET LES LETTRES seront reçus jusqu'au jour précédent le départ.
Tous les colis doivent être à l'épreuve de l'eau, ou ils seront aux risques du propriétaire.
Aucun colis n'excédera 125 livres, ou il paiera un prix extra.
Tout fret, colis, &c, doit être affranchi. Il ne sera fait aucune charge aux expéditeurs par nos express pour expéditions de douane ou certificat de consul.

BUREAUX.

16, 18 et 19, Wall street	New York.
120, Main street	Hartford Ct.
56, State street	New Haven C.
80, Chesnut street	Philadelphie.
161, Baltimore street	Baltimore.
Pennsylvania Avenue	Washington.
7, Fourteenth street	Richmond Va.
84, Washington st.,	Boston.
72, Camp street	New-Orleans.

7 aout — ADAMS & Co.

College de St-Vincent.
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.
CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé à quarante milles au dessus du confluent de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.
LES DIFFERENTES BRANCHES D'ENSEIGNEMENT se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de la philosophie théorique et pratique; des langues française, espagnole, allemande, italienne, latine et grecque, de la philosophie morale et naturelle, de la botanique et de la chimie, de la musique et du dessin.
LE COLLEGE ST-VINCENT possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiôme maternel.
L'année scolaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet, c'est à cette dernière époque que l'examen a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.
Les prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $150 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $[illegible] en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne; et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de remplacer les instrumens brisés ou usés par les élèves. On devra aussi payer une somme de $[illegible] par an pour fourniture de lit et de matelas. La musique ou le dessin coûteront $5 par an.
Les parens qui désireront que le collége leur fournisse des vêtemens et autres objets, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier. Les livres, papiers, plumes, encre, etc, seront fournis au prix coûtant.
Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin donnant l'état de santé et les progrès de leurs élèves, ou leurs pupilles.
Les parens qui résident en pays étranger voudront bien nommer un agent résidant à la Nouvelle-Orléans ou à St Louis.
Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER avocat, Agent du Collège, rue St-Charles, No 13. 12 aout—[illegible]

Bureaux à louer à bas prix.
TROIS beaux bureaux situés à l'encoignure des rues Douane et Levée, au dessus du magasin de quincaillerie des soussignés.
[illegible] HOGAN & TUREAUD.

LE DOCTEUR SOLANET a transféré son domicile rue de la Douane, 110, entre Royale et Dauphine. [illegible]

ISAAC DOBBS de Boston, ROGIER & AUCOIN ET OLIER GAILLARD [illegible] Nouvelle-Orléans, ont formé une association [illegible] J. DOBBS & Co. [illegible]

Changement de domicile.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a transféré son magasin de modes de l'encoignure des rues Philippe et Chartres, dans la rue Royale, No 118, entre les rues St Louis et Conti. TH. KOENIG. 4 juil—3m

MAGASIN DE SELLERIE DE

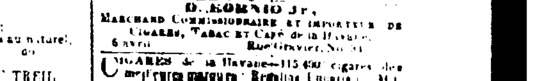

Newark, N. J.
A. [illegible] G. PULLA & Co, No 15, rue du Canal, [illegible] ANDREW G. [illegible]

D. BOENIO Jr,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR DE CIGARES, TABAC ET Café de la Havane, Rue Gravier, No 34.
CIGARES de la Havane—115,000 cigares des meilleures marques : Regalias, Londres, Millares, Panetelas, etc, en débarquement de la barque Milaudon, et a vendre par D. BOENIO Jr, 34 rue Gravier. 15aout

EN FACE LA MONNAIE.
F. GRAS
CONFISEUR ET DISTILLATEUR,
Encoignure Vieille-Levée et Esplanade.
Encoignure Hôpital et Remparts.
Prix Réduits.
A L'HONNEUR de renouveler aux familles et au public en général, qu'il reçoit des commandes pour la confection de tout ce qui est nécessaire dans les desserts : corbeilles de mariage, pierres montées pour ornemens de table. Il se charge aussi de tous les transports des susdits articles, avec tous les soins et l'exactitude que cela mérite.
Il reçoit directement les vins et liqueurs les plus supérieurs.
Sirop parfumés assortis, Orgeat, ananas, groseille, framboise, fraise, limon, fleurs d'oranger, gingembre, salsepareille, punch, vinaigre, framboise, sirops de gomme, de coings, de mûres et grenadines.
Vins en bouteilles pour dessert, Madère, Malaga, Muscat, Frontignan, Champagne, vin de table Sauterne, Barsac, Chateau Margaux, Giscours, Larose, Chateau Latour, Chateau Lafitte. Assortiment de conserves alimentaires en boîtes.
Grand assortiment de dragées supérieures et fruits cristallisés.
250 caisses vin Muscat; 100 caisses bitter;
300 do vin rouge; 140 paniers guignolet,
140 do vin blanc; 100 do véritable huile de Piagnol
80 do curaçao super.
120 do marasquino do; 20 caisses salaisons au vinaigre.
175 do liqueurs assort.
500 paniers anisette [illegible], fine, surfine et superfine;
100 caisses eau de fleur d'oranger;
100 do absinthe suisse;
150 do peppermint;
100 livres vanille supérieure. 13aout—15f

VIC. HEBERT,
Provisionnement
114, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.
VIENT de recevoir de New-York, l'ouvrage du docteur A. M. Morceau
Guide Medical: Secret de la femme mariée, 1 vol in 18, de 250 pages.
10 juil — Prix....$1.

Marchandises Sèches.
Toileries.
LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
Toiles d'Irlande 4/4 sans apprêt.
do do pour taies d'oreiller.
do do à draps de 6, 10 et 12/4
Œuvres damassées pour nappes 8 et 10/4,
Nappes damassées, en toutes grandeurs;
Serviettes do do;
do étoffes toile à barres rouges;
Œuvre à œil de perdrix, œuvre de Russie,
do dit Huckaback;
Toiles de Paris et batiste;
Mouchoirs batiste, dans tous les genres;
Coutil uni, blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles de Nord;
Ginga et fil d'épreuve;
Brins fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIERE, LACAVERE & CO, 80, rue de Chartres. 24m

MATCHES
LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 33, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 128, rue de Chartres.

EAU DE VIE DE COGNAC, en magasin et à vendre par les soussignés—
4 quarts de pipe eau de vie de Cognac E R Martin & Co, 1842,
5 do do do do 1844,
4 do do do do 1846.
LEOPOLD JEANNET & Co, 23, rue St Louis. 22je

A LA LOYAUTÉ.
BUREAU DE PLACEMENT,
RUE MADISON, No
Tenu par M. DELALONDRE.
CE bureau est établi selon le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modérés.
On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre. 23 juin—1m

Dr. P. BLANCHARD

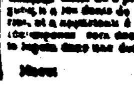

Chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer [illegible] qu'il est de retour [illegible] et qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, No 104, [illegible] Louisiane. 29 ja

$100 [illegible]

PARTI marron de l'habitation de S. Bayle, dans la paroisse Plaquemines, le mercredi 6 courant, le nègre MARC ANTONIO, âgé d'environ 31 ou 35 ans taille de 5 pieds, parlant français et espagnol, il a les dents de devant cassées, est bon cagueur, et a appartenu à Antonio Arias. La susdite récompense sera donnée à quiconque l'arrêtera et le logera dans une geôle de cette ville.
JUAN Y. DE EGANA, 47, Bienville. 18aout